



COMMUNIQUÉ

Violaines, le 22 août 2019

SFR annonce le déploiement de la Fibre Optique à Violaines

Jean-François CASTELL, Maire de Violaines et **Salvatore Tuttolomondo**, Délégué régionale Hauts-de-France de SFR annoncent le déploiement de la fibre optique FTTH (Fiber to the home ou jusqu'à l'abonné) à Violaines.

Le déploiement de la Fibre dans la commune

Débuté par une phase d'études détaillées qui a été engagée en 2018, le réseau Fibre FTTH (Fiber to the Home, c'est-à-dire jusqu'à l'abonné) à Violaines va se déployer à partir d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO) situé à **La Couture**, qui desservira quatre points de mutualisation (PM) ou armoire de rue.

Une fois les quatre points de mutualisation installés, le déploiement va se poursuivre par le tirage du transport optique du NRO vers les PM puis s'effectuera la construction du réseau jusqu'à la pose de points de branchement optique (PBO) vers les habitations.

A partir de **janvier 2020**, dans le respect des règles imposées par le Plan France Très Haut Débit, **les 300 premiers logements** seront éligibles à la fibre optique et pourront bénéficier de débits 50 fois plus rapides que ceux permis par l'ADSL. Les ouvertures commerciales se poursuivront progressivement avec pour objectif que les **1630 logements et locaux professionnels de Violaines** soient éligibles à la fibre à terme.

A partir de ce réseau, d'autres opérateurs pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres commerciales aux habitants de la commune.

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est une technologie constituée d'un fil de verre ou de plastique (de l'épaisseur d'un cheveu) qui permet la transmission de données numériques. Elle permet de profiter de l'usage d'Internet, de la télévision ou du téléphone fixe. La fibre permet un échange de données à une vitesse incroyable et supérieure aux autres technologies comme l'ADSL.

En quoi la fibre optique diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la Fibre Optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL. D'autre part, à la différence de l'ADSL, les débits permis par la fibre ne sont pas affaiblis du fait de l'éloignement du nœud de raccordement. La Fibre Optique offre des débits jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Mbit/s pour l'ADSL.

Grâce à la fibre, des territoires connectés

Le déploiement du réseau Fibre optique est l'un des points clés qui ressort des consultations réalisées auprès des français. Travail à domicile ou à distance, sécurité et protection, école numérique, développement économique et auto-entrepreneuriat... autant de domaines qui bénéficieront des capacités de ces nouvelles infrastructures fibre.

Performance et bénéfices de la fibre à 1Gbit/s

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Concrètement, la fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

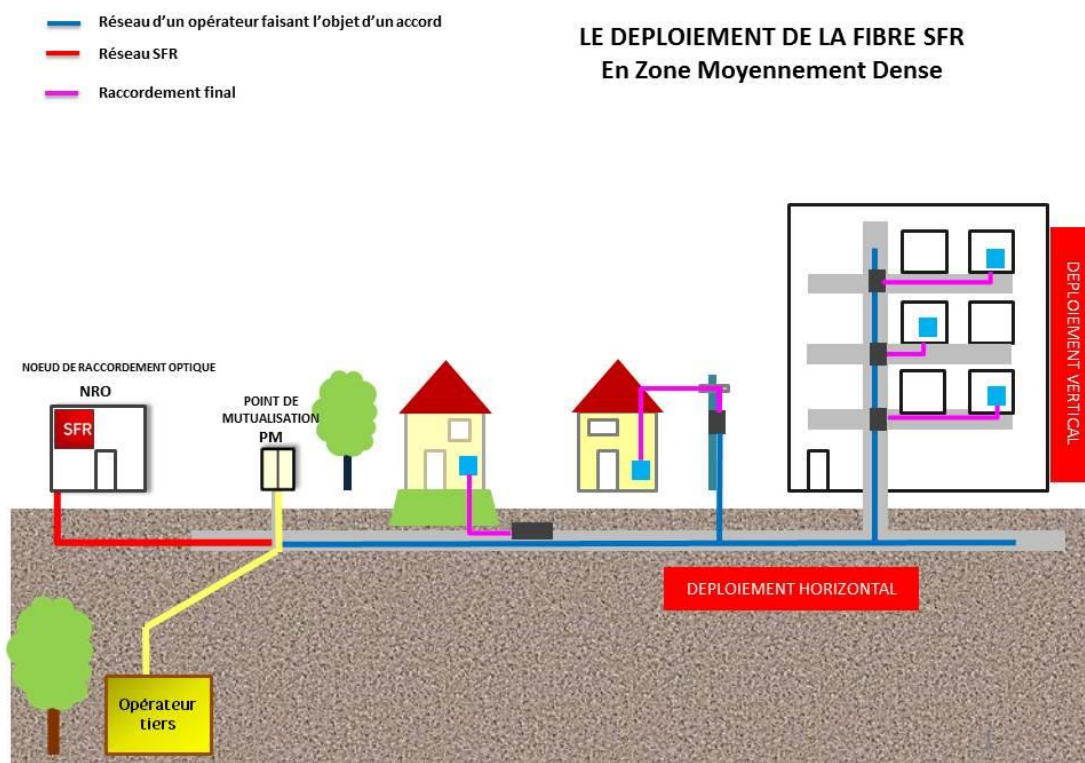
A titre d'exemple, la durée de téléchargement d'un film de 700 Mo ne nécessite que 7 secondes avec la fibre à 1Gbit/s contre 5 minutes avec l'ADSL. De la même façon, une saison de série (10 épisodes, soit 5 000 Mo) se télécharge en 50 secondes avec la fibre à 1Gbit/s contre 45 minutes avec l'ADSL.

Comment équiper son logement en Fibre optique ?

Quel que soit le type de logement, chacun peut équiper son foyer en fibre optique.

- **En habitat collectif** (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre optique dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.
Les opérations de conventionnement avec les bailleurs et Syndics de Copropriété ont déjà débuté.
- **En maison individuelle**, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

Schéma explicatif du déploiement de la fibre en ZMD



A propos de Altice France – alticefrance.com

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 22 millions de clients. Doté d'un réseau en Fibre optique (FTTH / FTTB) de plus de 13 millions de prises éligibles, SFR couvre également près de 99 % de la population en 4G.

SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs.

Altice France est également un groupe médias de premier plan avec 14 chaînes de télévision, 2 radios, des titres de presse, autour de marques emblématiques telles que BFM, RMC, Libération ou encore L'Express.

Que ce soit à travers son kiosque numérique, son portefeuille de droits sportifs, la production, le financement ou l'achat de contenus originaux et exclusifs, Altice France invente de nouveaux modèles d'édition et de distribution ouverts à tous.

En 2018, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,2 milliards d'euros.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : @AlticeFrance

Contact presse : Stéphanie Claudel – stephanie.claudel@sfr.com – 06 26 49 33 05 - Twitter: @Sclaudel57